

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour télécharger ce communiqué au format pdf, cliquez [ici](#)

ACTIVITE DU TROISIEME TRIMESTRE 2018

Paris (France), le 9 octobre 2018 - GOUR MEDICAL (CH0342399851 – MLGML / Eligible PEA-PME), société spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions vétérinaires innovantes pour les animaux de compagnie senior, publie ce jour un point sur son activité du troisième trimestre 2018.

DES AVANCEES DECISIVES EN TERMES DE STRATEGIE MARKETING ET COMMERCIALE

Conformément aux objectifs pour 2018 annoncés lors de ses précédentes communications, GOUR MEDICAL a entamé, au cours de ce trimestre, le processus de sélection de ses fournisseurs de matières premières, en France et en Europe. Les discussions entamées au cours du premier semestre¹ avec l'un des acteurs canadiens leader dans le domaine du cannabis thérapeutique se poursuivent.

La Société s'est parallèlement entourée d'expertises de tout premier plan, tant au niveau clinique et médical (science des cannabinoïdes, affaires réglementaires), que concernant les aspects marketing et commercial. Le focus stratégique opéré sur les friandises appétissantes à base de cannabidiol (CBD) au début de l'exercice devrait ainsi aboutir au lancement d'une marque commerciale et d'une première gamme pilote au cours du premier trimestre 2019.

Pour rappel, GOUR MEDICAL entend mettre à profit sa connaissance des traitements basés sur le cannabis thérapeutique (cannabidiol et terpènes, produits naturels sans effets secondaires et dépourvus d'effets psychotropes et relevant de la réglementation des produits vétérinaires/produits nutraceutiques) pour commercialiser, de façon rigoureuse et maîtrisée, une gamme de produits adaptés à chaque pathologie, sous plusieurs formes galéniques, et après en avoir assuré l'ensemble du processus de fabrication, de conditionnement et de marketing. Les produits permettront d'adresser les pathologies chroniques liées au vieillissement des animaux de compagnie telles que les douleurs liées à l'arthrose, le stress, l'anxiété, et les soins de support pour la fin de vie.

Afin d'accélérer son développement, la Société, dont les actions sont actuellement cotées sur Euronext Access Paris, planifie de réaliser une offre publique, accompagnée d'un transfert sur Euronext Growth, au cours du premier semestre 2019.

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES 2018

À la demande de l'Autorité des Marchés Financiers et suite au transfert de son siège social en France, devenu effectif le 1^{er} janvier 2018, la Société procède actuellement à la conversion de ses comptes, originellement établis selon les normes de comptabilités suisses, en French GAAP. Afin de s'assurer de la disponibilité de ses informations financières pour ses actionnaires, la Société envisage de reporter son Assemblée Générale, prévue pour l'instant le mercredi 31 octobre 2018.

UNE RECONNAISSANCE TOUJOURS PLUS LARGE DES BENEFICES THERAPEUTIQUES ET MEDICINALES DES MOLECULES EXTRAITES DU CHANVRE À L'ECHELLE INTERNATIONALE

La période a été marquée par une plus grande acceptation, tant de la part du grand public que des différentes autorités, qu'elles soient politiques ou médicales, des bénéfices thérapeutiques et médicaux des molécules extraites du chanvre, en premier lieu du cannabidiol (CBD).

Partiellement légale pour raisons médicales depuis 2001, la consommation de chanvre, qu'elle soit à usage récréatif ou thérapeutique, prendra effet au Canada le 17 octobre prochain. CANOPY GROWTH, l'un des précurseurs du marché canadien, a vu au cours de la période sa capitalisation boursière atteindre plus de 14 milliards de dollars (9,3 Mds €). Aux Etats-Unis, les produits infusés au CBD ont investi les magasins de beauté, les supérettes, et les bureaux des médecins. Le marché du CBD représente en 2018 environ 591 millions de dollars, mais pourrait, selon une étude du Brightfield Group, être rapidement multiplié par 40 d'ici 2022².

Au Danemark, les malades en phase terminale qui utilisent du cannabis médical pour réduire leurs douleurs se verront rembourser, dès ce mois, leur traitement à 100%.

La loi avait été votée en mars dernier et devait rentrer en application au 1er janvier 2019 mais le gouvernement danois a décidé d'accélérer sa mise en place selon un communiqué du ministère danois de la Santé.

De nombreux grands acteurs de l'agro-alimentaire, tels que Coca-Cola, Diageo (qui commercialise notamment le whisky Johnnie Walker et la Guinness), ou encore Pernod-Ricard, numéro 2 mondial des spiritueux, ont annoncé réfléchir à la mise au point de sodas aux extraits de chanvre.

À l'échelle européenne, le Parlement étudie actuellement la question du cannabis médical au sein de la Commission sur l'Environnement, la Santé Publique et la Sécurité Alimentaire. Cette dernière a rendu une proposition de résolution sur le cannabis médical qui laisse entrevoir une possible législation européenne sur l'usage thérapeutique du cannabis.

La première phase d'adoption de la résolution s'est déroulée le 1^{er} octobre 2018 au sein de la Commission, et a vu la motion adoptée à la quasi-unanimité. Le prochain vote se déroulera le 11 décembre prochain en séance plénière. La commission y présentera les résultats de ses travaux et proposera sa résolution au vote de l'ensemble des eurodéputés. Si la résolution était adoptée, l'Europe se munirait d'un cadre législatif de régulation du cannabis médical. Ce cadre s'imposerait aux Etats-membres sans être forcément contraignant.

EN FRANCE, UNE LEGISLATION TOUJOURS INCERTAINE

En France, un certain flou continue de régner sur la commercialisation du CBD. Alors que plus d'une centaine de boutiques, de services de vente en ligne et de livraison de CBD ont vu le jour au premier semestre 2018, une dépêche adressée fin juillet aux procureurs français par la DACG (Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, une division du Ministère de la Justice), a confirmé le régime juridique applicable aux établissements proposant à la vente au public des produits issus du cannabis.

L'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) vient de nommer les membres d'un Comité spécialisé scientifique temporaire chargé d'évaluer la pertinence et la faisabilité de la mise à disposition du cannabis thérapeutique en France. La première réunion de ce comité devrait se tenir courant octobre pour des premières conclusions avant la fin de l'année 2018.

Prochaine publication : 9 janvier 2019 – après bourse :
Activité annuelle 2018

¹ : [Communiqué de presse du 11 juin 2018](#) – GOUR MEDICAL entre en discussion avec des acteurs majeurs du cannabis thérapeutique au Canada

² : <https://www.brightfieldgroup.com/>

À propos de Gour Medical

GOUR MEDICAL est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions vétérinaires innovantes pour le traitement des principales pathologies liées au vieillissement des animaux de compagnie. Son positionnement unique repose notamment sur l'utilisation de molécules et de nutraceutiques aux vertus thérapeutiques démontrées et des formes galéniques nouvelles. Son premier produit en voie de commercialisation vise la gestion long terme de la douleur, notamment de l'arthrose grâce à une formulation basée sur un extrait naturel de chanvre sans effet psychoactif.

GOUR MEDICAL est cotée sur Euronext Access Paris (CH0342399851 – MLGML). Les actions sont éligibles au PEA-PME.

Retrouvez toute l'information sur GOUR MEDICAL :

<http://www.gour-medical.com>



CONTACTS

GOUR MEDICAL

Serge Goldner

CEO

contact@gour-medical.com

COMMUNICATION FINANCIERE

CiiB – Edouard de MAISSIN

Relations Analystes & Investisseurs

Tél. : +33 1 42 46 11 73

edouarddemaissin@ciib.fr